



Formulaire d'inscription stage en Côte d'Ivoire du 10 au 25 avril 2026

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Adresse :

☐ Je m'inscris au séjour de danse africaine à Man du 10 au 25 avril 2026 et je règle la somme de **900€**. Ce prix comprend l'accueil à l'aéroport d'Abidjan, le transfert à Man, les visites et le retour du stage. (plus de 15 heures de danses, chants et percussions), l' hébergement, les repas, le transport au village de Jacqueville.

☐ Je m'inscris au séjour de djembé ou balafon à Man du 10 au 25 avril 2026 et je règle la somme de **900€**. Ce prix comprend l'accueil à l'aéroport d'Abidjan, le transfert à Man, les visites et le retour du stage. (plus de 15 heures de danses, chants et percussions), l' hébergement, les repas, le transport au village de 900€

☐ Je ne participe pas au stage de danse et musique à Man du 10 au 25 avril 2026 et je règle la somme de **650€**. Ce prix comprend l'accueil à l'aéroport d'Abidjan, le transfert à Man, les visites et le retour du stage. L'hébergement, les repas, le transport au village de Jacqueville

☐ Je m'inscris au stage de danse ou percussion pour 1 semaine du 10 au 17 avril 26 et je règle la somme de 750€. Ce prix comprend l'accueil de l'aéroport d'abidjan, le transfert à Man, les visites et le retour du stage. l'hébergement, les repas.

Date limite d'inscription : 15 mars 2026

Mode de paiement* : par virement ou espèce.

Je joins à ce bulletin d'inscription un acompte de 50% que vous remettrez le jour de la réunion d'information qui aura lieu au mois de février 2026

Je déclare avoir pris connaissance du programme, de la fiche d'information sur le séjour et je suis d'accord pour en respecter les termes.

J'atteste avoir obtenu un certificat médical m' autorisant à la pratique de la danse.

Fait à, le/...../.....

Signature, précédée de la mention " lu et approuvé"

***en cas de difficultés de paiement, nous consulter. Remboursement: aucun remboursement de l'acompte. Tout stage commencé est dû. Aucun remboursement n'est possible eu cours de stage. Annulation: en deçà d'un nombre minimum d'inscriptions, Symbyoze se réserve le droit d'annuler le stage, l'intégralité des sommes versées sera remboursée. Le stagiaire et l'association Symbyoze s'engagent mutuellement à tout faire pour trouver un accord à l'amiable en cas de litige. L'association Symbyoze se réserve la possibilité de faire remplacer les intervenants en cas d'impossibilité de leurs parts à animer le stage.**